

Catalogue de cours SST



**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE**

ON EST EN

mission prévention



VIA PRÉVENTION

Via Prévention est une association sectorielle paritaire (ASP) qui regroupe plus de 15 000 membres. Elle est fondée et administrée conjointement par des associations d'employeurs et de travailleurs.

Créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1), Via Prévention a pour mission d'accompagner les établissements des secteurs du transport, de l'entreposage et des services liés à l'environnement dans la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Pour soutenir les milieux de travail dans leurs démarches de prévention, Via Prévention offre des services de formation, d'information, de recherche et de conseil adaptés aux réalités du terrain. Son approche repose sur la collaboration et la mobilisation des gestionnaires et des travailleurs, afin de favoriser l'intégration durable de pratiques de travail sécuritaires.

Comme le prévoit l'article 101 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail :

« L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activité qu'elle représente des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (**no. Agrément : 0057393**).

CATÉGORIES DE FORMATIONS

ENTREPOSAGE

ENVIRONNEMENT

ERGONOMIE ET MANUTENTION MANUELLE

GESTION DE LA PRÉVENTION

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

TRANSPORT DE MARCHANDISES

TRANSPORT DE PERSONNES

UNE EXPERTISE SECTORIELLE RECONNUE

Nos conseillers connaissent vos risques, vos environnements de travail et vos contraintes. Nous venons vous soutenir dans votre milieu, avec des recommandations adaptées, éprouvées sur le terrain et concrètes.

PRÉREQUIS

Afin d'assurer la qualité et l'efficacité des formations offertes, certaines conditions doivent être respectées.

POUR L'ENTREPRISE (FORMATION EN ENTREPRISE):

Assurer la présence d'un gestionnaire durant la formation
| Mettre à disposition un local adéquat pour la tenue de la session

POUR LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES: Posséder une capacité fonctionnelle de lecture et d'écriture en français | Au besoin, un conseiller de Via Prévention peut vous accompagner dans l'évaluation de ces conditions préalables. Pour convenir des modalités liées aux exercices pratiques, nous vous invitons à communiquer avec nous.

CLIENTÈLE VISÉE

NOS FORMATIONS S'ADRESSENT

Aux travailleurs | Aux superviseurs | Aux membres des comités de santé et de sécurité | Aux employeurs impliqués dans les opérations de chargement, d'arrimage ou de déchargement de marchandises.

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION

Chaque session de formation accueille de 4 à 15 participants, afin de favoriser la participation active et l'apprentissage.

ATTESTATION DE FORMATION

À LA SUITE DE LA FORMATION

Une attestation de formation en format PDF est transmise par courriel à l'employeur pour chacun des participants | Une attestation plastifiée (format 3 po × 2 po) est également expédiée à l'employeur | Sur demande, Via Prévention peut aussi fournir des attestations imprimées en format 8,5 po × 11 po (des frais d'impression et d'expédition peuvent s'appliquer).



Extraction sécuritaire de véhicules embourbés

CLIENTÈLE VISÉE

La formation s'adresse à des conducteurs de camion-benne, à des représentants de comité santé-sécurité et à des gestionnaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Promouvoir auprès des participants les règles de sécurité lors de manœuvre d'extraction de véhicules et d'équipements embourbés.

CONTENU DU COURS

01 INTRODUCTION

Les accidents | Les causes des enlissements

02 ÉVITER DE S'ENLISER

Signes qui annoncent une situation à risque | L'entretien de la surface de déplacement/sol | La conduite et l'opération du véhicule

03 LES CONTRAINTES LIÉES À L'EXTRACTION D'UN VÉHICULE

Les forces et résistances | Le poids du matériel enlisé | La force de succion | La résistance pendant la traction vers l'avant

04 AVANT D'EXTRAIRE UN VÉHICULE ENLISÉ

Déterminer si un remorqueur doit être appelé | Les compétences des personnes impliquées | La disponibilité du matériel et des équipements | Le chargement | La zone de sécurité

05 LE VÉHICULE REMORQUEUR

Règles générales | Le positionnement du véhicule remorqueur

06 LE MATÉRIEL D'EXTRACTION

Règles générales | Les sangles de récupération | Les manilles | Les points d'ancrage | L'inspection | L'entretien

07 LA MANŒUVRE D'EXTRACTION

Règles générales | La communication

08 L'EXTRACTION D'UN VÉHICULE EN QUELQUES ÉTAPES

09 CONCLUSION

DURÉE : 3 heures de contenu théorique.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Heures de conduite et de repos

CLIENTÈLE VISÉE

Les conducteurs de véhicules lourds et le personnel impliqué dans la gestion des horaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Rendre les participants capables d'appliquer les exigences de la réglementation en vigueur.

DURÉE : 4 heures de contenu théorique.

CONTENU DU COURS

01 FATIGUE

Reconnaître les principaux symptômes de la fatigue, ses causes et facteurs aggravants, ainsi que les moyens de la prévenir

02 VÉHICULES VISÉS

Reconnaître, parmi les véhicules utilisés, lesquels sont visés par le règlement

03 NOUVEAUTÉS

La journée (24 heures) | La remise à zéro | La règle du 14 jours | La 16^e heure

04 HEURES DE REPOS

Déterminer quelles activités sont du repos | Déterminer le début et la fin de la journée | Situer le début et la fin d'un poste de travail | Appliquer l'obligation du 10 heures de repos quotidien | Appliquer l'obligation du 8 heures consécutives de repos avant de conduire | Déterminer les situations où un conducteur peut être relevé de ses responsabilités

05 HEURES DE CONDUITE ET DE TRAVAIL

Déterminer quelles activités sont du travail et lesquelles sont de la conduite | Respecter le nombre maximum d'heures de conduite et de travail autorisé par journée et par poste de travail

06 CYCLE DE TRAVAIL

Respecter la règle du 24 heures consécutives de repos durant les 14 derniers jours | Respecter le nombre maximum d'heures de conduite et de travail autorisé par cycle de travail | Calculer la veille le nombre d'heures disponibles pour le lendemain (en utilisant ou non le tableau récapitulatif) | Appliquer la remise à zéro d'un cycle de travail

07 DÉPASSEMENT ET AUGMENTATION DES HEURES AUTORISÉES

Identifier dans quelles situations un dépassement des heures de conduite ou de travail est autorisé | Déterminer dans chaque cas le nombre d'heures de conduite et de travail supplémentaires permis

08 HEURES DE REPOS : EXCEPTIONS À LA RÈGLE

Report du repos journalier | Répartir correctement ses heures de repos dans la couchette | Calculer, après chaque période de repos dans la couchette, le nombre d'heures de conduite et de travail disponibles jusqu'à la prochaine période de repos dans la couchette

09 FICHE JOURNALIÈRE

Remplir une fiche journalière selon les modalités prévues au règlement | Déterminer les situations où la fiche journalière n'est pas requise

10 DOCUMENTS

Conserver à bord les documents exigés

11 ÉTATS-UNIS

Respecter les exigences de la réglementation américaine qui diffèrent de la réglementation québécoise, notamment : les heures de repos requises, les heures de conduite et de travail autorisées par poste et par cycle de travail et la remise à zéro du cycle | Éviter les erreurs les plus fréquentes lors de la transition entre les deux juridictions



SÉCURITÉ ROUTIÈRE



L'arrimage sécuritaire

CLIENTÈLE VISÉE

Les travailleurs, les superviseurs, les membres du comité de santé et sécurité et les employeurs impliqués dans les opérations de chargement, d'arrimage ou de déchargement d'une cargaison.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Connaître les principaux risques à la sécurité associés à la séquence d'arrimage d'une cargaison, pour les travailleurs et les autres usagers de la route.

DURÉE : 4 heures, la session de formation s'ajustant au type de transport effectué par l'entreprise.

CONTENU DU COURS

01 NOTIONS PRÉALABLES À L'ARRIMAGE

Définition de la réglementation | Normes
| Formation du cariste | Description des
composantes du chariot et du transpalette

02 RISQUES ASSOCIÉS À CHAQUE ÉTAPE DE L'ARRIMAGE ET PRENDRE POUR LES ÉVITER DE SITUATIONS À RISQUES

Planification de l'arrimage | Chargement du véhicule |
Arrimage de la cargaison | Circulation | Désarrimage
de la cargaison | Déchargement du véhicule

03 POST-ARRIMAGE



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Ronde de sécurité Autobus

CLIENTÈLE VISÉE

Les conducteurs d'autobus, les superviseurs, les contremaîtres et les membres d'un comité de santé et de sécurité.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Rendre le participant capable de mettre en application les principes de la ronde de sécurité.

DURÉE : 4 heures de contenu théorique et pratique.

CONTENU DU COURS

- Le volet administratif (Qui? Quand? etc.)
- Les éléments à inspecter
- Un accent particulier sur les déficiences mineures et majeures
- Le rapport de ronde
- Comprendre les systèmes de freinage
- Prévention des accidents du travail
- Exercice pratique
- Évaluation



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Ronde de sécurité Autocar

CLIENTÈLE VISÉE

Les conducteurs d'autocars, les superviseurs, les contremaîtres et les membres d'un comité de santé et de sécurité.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Rendre le participant capable de mettre en application les principes de la ronde de sécurité.

DURÉE : 4 heures de contenu théorique et pratique.

CONTENU DU COURS

- Le volet administratif (Qui ? Quand ? etc.)
- Les éléments à inspecter
- Un accent particulier sur les déficiences mineures et majeures
- Le rapport de ronde
- Comprendre les systèmes de freinage
- Prévention des accidents du travail
- Exercice pratique
- Évaluation



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Ronde de sécurité

Véhicules lourds

CLIENTÈLE VISÉE

Les conducteurs de véhicules lourds, les superviseurs, les contremaîtres et les membres d'un comité de santé et de sécurité.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Rendre le participant capable de mettre en application les principes de la ronde de sécurité.

DURÉE: 4 heures de contenu théorique et pratique.

CONTENU DU COURS

- Le volet administratif (Qui? Quand? etc.)
- Les éléments à inspecter
- Un accent particulier sur les déficiences mineures et majeures
- Le rapport de ronde
- Comprendre les systèmes de freinage
- Prévention des accidents du travail
- Exercice pratique
- Évaluation



Le signaleur routier

CLIENTÈLE VISÉE

La formation s'adresse aux personnes qui souhaitent exercer la profession de signaleur routier et ainsi gérer la circulation de tous les usagers de la route.

OBJECTIF GÉNÉRAL

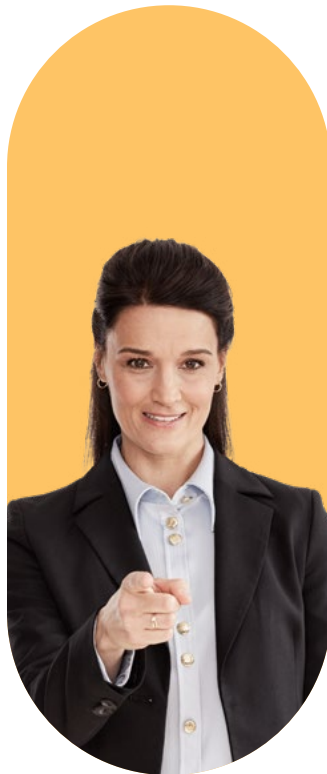
La formation vise à outiller les futurs signaleurs routiers et les aider à développer les compétences indispensables à l'exercice de leur fonction de façon sécuritaire.

DURÉE 5h30 de contenu théorique et pratique.

CONTENU DU COURS

- Introduction
- Réglementation
- Rôles et responsabilités
- Distinction entre signaleur routier et signaleur de chantier
- Notions générales
- Équipements et accessoires du signaleur routier
- La signalisation lors des travaux routiers
- Risques, dangers et mesures préventives
- Planification des tâches
- Le positionnement sécuritaire du signaleur routier
- Signaux et communication du signaleur routier
- Gestion des véhicules
- Résumé et conclusion
- Validation des connaissances

viaprevention.com



CONTACTEZ-NOUS

viaprevention.com | info@viaprevention.com | 514 955-0454
6455, rue Jean-Talon Est, bureau 301, Montréal, QC H1S 3E8



VIA PRÉVENTION